



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reunion : police

Question orale n° 29

Texte de la question

M. Gilbert Annette souhaite appeler l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la situation de la criminalité et de la délinquance générale dans la commune de Saint-Denis-de-la-Reunion. En effet, les dernières statistiques disponibles font état d'une montée alarmante des vols avec violence (+ 46,56 % de 1991 à 1992), des vols à main armée (+ 45,45 % de 1991 à 1992), des vols d'automobiles (+ 50,18 % de 1991 à 1992). Le précédent gouvernement s'était engagé à implanter un commissariat de police dans le quartier du Chaudron, doté d'une centaine d'agents. Cette implantation permettrait une politique d'ilotage et de proximité dans un quartier dont on connaît les difficultés et où il convient de rappeler que les derniers incidents se sont produits en décembre 1992. Cette création compléterait ainsi le travail déjà entrepris en matière de prévention par le conseil communal de prévention de la délinquance de Saint-Denis. En conséquence, il souhaite vivement que cette importante question puisse être résolue dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Annette Gilbert](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 29

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : départements et territoires d'outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 avril 1993, page 174

Réponse publiée le : 30 avril 1993, page 261

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 avril 1993